



CSSCT du 11/08/2020

- Ordre du jour
- Le point sur le plan d'action repos chaleur
- Une proposition d'indicateur à suivre pour l'évolution COVID et l'éventuel retour à un protocole plus strict
- Un point sur les RPS, prendre la température et voir si certaines choses ont évoluées
- Un point sur les nettoyages machine du protocole covid19

Actions restants à faire ou venant de se terminer sur PA repos chaleur

Le repérage des sondes dans les ateliers a été fait le 10 juillet avec l'équipe CSSCT et l'ergonome. Nous avons constaté des emplacements de sondes plus conforme et surtout mal positionné. Nous avons remarqué aussi que qlq secteurs de production étaient dépourvus de sondes.

Après relance de la CFE-CGC auprès du service EP pour faire avancer les décisions pour déplacer les sondes dans les endroits stratégiques, nous avons fait une réunion le 5 aout.

Le 6 aout les services TEC validait que les sondes étaient bien déplacées

Les repos chaleur sont désormais notés sur les écrans TRS pour tous les secteurs

Différence d'hygrométrie dans les ateliers => la sonde prise en compte et la sonde extérieure. Nous avons balayé en CSSCT zone par zone pour nous assurer qu'il n'existe pas d'écart

Garantir une réfrigération plus importante sur les fontaines. Un appel d'offre est normalement encours ** point à mettre sous contrôle et relancer le service EP

Dans le fichier mode de comptabilité des repos chaleurs le maxi est à 43 et 43,9° alors que nous avons eu en 2019 des températures sur DMB > a 45°, il est demandé de rajouter un palier supérieur

CFE-CGC => Possibilité de peindre les verrières à la chaux pour faire descendre la température dans les ateliers. CB se propose de regarder s'il existe des étude sur le sujet



LE + SYNDICAL
MICHELIN

UGO 24/08/2020

RETROUVEZ NOTRE FIL D'ACTUALITÉS SUR
www.cfecgcmichelin.org

CSSCT du 11/08/2020

Point sur les RPS

Pas de tendance à la hausse sur les accidents

Absentéisme

B200 4,5%

J/HM/NF 5,2%

Managers 2,6%

CFE-CGC Demande d'une étude RPS sur le poste manager. N.Patard et Sophie se proposent de rencontrer les managers pour faire un état des lieux afin de définir le besoin de RPS

Une proposition d'indicateur à suivre pour l'évolution COVID et l'éventuel retour à un protocole plus strict

Présentation du suivi de l'état des lieux covid suivant l'ARS grand Est
Le fichier sera transmis aux membres de la commission toutes les semaines

Il est proposé par N.Patard de repasser en mode protocole renforcé si le taux d'incidence dépasse les 50 cas pour 100 000 habitants soit en Vosges soit en Meurthe et Moselle

Il est décidé aussi de suspendre la rédaction des check listes qui après vérification ne fonctionnent pas très bien.